

Une descente aux enfers qui débute après un grave accident de la route

Le Journal de Québec · 11 sept. 2023 · 30

Monique, 35 ans, avait un emploi stable et de bons revenus. Impliquée dans un accident de voiture où une personne a été grièvement blessée, elle est désormais rongée par la culpabilité même si elle n'a commis aucune infraction.



emmanuelle.gril@ quebecormedia.com

À partir de là, tout s'enchaîne et sa vie bascule. Elle sombre dans la dépression et tombe en arrêt de travail.

Pour s'étourdir, elle se réfugie dans le jeu et la consommation de drogue et d'alcool, ce qui accroît encore son endettement.

« Je n'avais jamais eu de problèmes financiers jusque-là, mais en raison de mes dépendances, je me suis retrouvée avec des soldes de carte de crédit de près de 4000 \$, des microprêts de 6200 \$ et un prêt personnel de 20 000 \$. Je dois aussi 5000 \$ à l'impôt », énumère Monique. Monique étant incapable d'effectuer les versements sur son prêt auto, le créancier récupère son véhicule.

Puis c'est au tour de son propriétaire de la menacer d'éviction, car elle n'a pas payé son loyer depuis des mois.

ÉVINCÉE DE SON LOGEMENT

Un jugement du Tribunal administratif du logement est rendu contre elle et elle doit quitter son logement. À la clé : 5500 \$ de loyer en retard à rembourser.

Au total, elle se retrouve aux prises avec 40 600 \$ de dettes.

Bien qu'elle touche une assurance salaire de 5500 dollars, les versements mensuels minimaux à effectuer à ses créanciers en engloutissent une bonne part.

Finalement, c'est l'un de ses amis qui la prend sous son aile et l'héberge le temps qu'elle se reprenne en main. Il l'aide à trouver les ressources et l'incite à entreprendre une cure pour ses problèmes de dépendance, ce qu'elle fait, en plus d'une thérapie.

Mais elle n'est pas en mesure de rembourser ses dettes et est harcelée par les agences de recouvrement.

« C'est son ami qui nous a contactés pour l'aider à trouver une solution », explique Rachel Bouchard, syndique autorisée en insolvabilité chez Raymond Chabot.

ASSAINIR SES FINANCES

Depuis, Monique a cessé toute consommation et a arrêté de jouer.

Elle est donc sur la bonne voie, même si elle admet que le combat est encore loin d'être gagné. Heureusement, plusieurs professionnels et amis sont là pour la soutenir et l'aider.

Pour régler ses problèmes financiers, Rachel Bouchard lui a proposé deux options : la faillite et la proposition de consommateur.

« Monique n'était pas à l'aise avec l'idée de faire faillite et puisque son budget le lui permettait, elle a préféré la proposition. Ses créanciers recevront 77 % de leur dû sur une période de 60 mois. Les intérêts cessent de courir sur la dette et les recours sont suspendus », explique la syndique Rachel Bouchard.

BOUFFÉE D'OXYGÈNE

Bonne nouvelle : le montant à payer chaque mois donne une bouffée d'oxygène à Monique et lui permet de respecter son budget.

« Si elle gagne davantage de revenus à un moment donné, elle pourrait aussi rembourser la proposition plus rapidement », précise Rachel Bouchard.

Inversement, si ses revenus diminuaient, la proposition pourrait être amendée et les remboursements mensuels réduits.

La syndique a également recommandé à Monique de se faire accompagner par une personne de confiance pendant quelques mois, le temps qu'elle retrouve sa stabilité psychologique et financière.

Cette personne pourra jeter un coup d'oeil sur son budget et son compte en banque, pour s'assurer qu'elle effectue une saine gestion de ses revenus et n'a pas rechuté dans la consommation d'alcool et de drogue ou dans le jeu.

La COVID longue serait associée à une altération de la production d'énergie par nos cellules

Le Journal de Québec · 11 sept. 2023 · 32 · Docteur en biochimie Collaboration spéciale

Des études récentes montrent que les nombreux problèmes de santé liés à la COVID-19 peuvent persister plus de deux ans après l'infection. La recherche suggère que ce phénomène serait lié à une attaque du virus sur les mécanismes impliqués dans la production d'énergie par les cellules.



Le virus SARS-COV-2 responsable de la COVID-19 a jusqu'à maintenant infecté plus de 677 millions de personnes et été responsable de près de 7 millions de décès dans le monde.

En plus de ce bilan meurtrier, les effets du virus peuvent perdurer chez certaines personnes et entraîner une COVID longue, c'est-à-dire des séquelles sérieuses qui se manifestent par des troubles pulmonaires, cardiovasculaires, neurologiques, métaboliques (diabète), rénaux ou gastro-intestinaux plusieurs mois après l'infection.

EFFETS PERSISTANTS

Dans une étude récente, des chercheurs ont tenté de quantifier ces dommages à long terme de la COVID en examinant les dossiers médicaux d'environ 140 000 anciens combattants américains qui ont survécu après avoir contracté la COVID-19 en 2020.

(1) Leurs résultats de santé ont par la suite été comparés à ceux de 6 millions d'autres patients qui n'avaient pas été infectés par le virus.

Ils ont découvert un risque considérablement accru de dizaines de pathologies plus de deux ans après la maladie, en particulier chez les patients qui avaient été hospitalisés à la suite de l'infection. Par exemple, sur les 80 problèmes de santé pouvant découler de la COVID-19, le risque de 52 d'entre eux demeurait plus élevé chez les personnes infectées comparativement aux personnes non infectées.

Dans l'ensemble, les chercheurs estiment que l'impact de la COVID-19 sur la santé publique pourrait même être supérieur à celui du cancer ou des maladies cardiaques, ce qui souligne à quel point les effets de la COVID peuvent être prolongés et ne pas se limiter aux poumons.

Il faut toutefois mentionner que les patients de l'étude étaient âgés, principalement de sexe masculin et non vaccinés (les vaccins n'étant pas encore disponibles), tous des facteurs de risque de développer des formes sévères de la maladie. Ces résultats ne sont donc probablement pas totalement représentatifs du risque encouru par la population en général.

Cependant, il n'y a pas de doute que la COVID longue représente une séquelle importante de l'infection qu'il faut absolument mieux comprendre pour améliorer la santé et la qualité de vie des personnes atteintes.

MITOCHONDRIES ATTEINTES

Une avancée majeure en ce sens vient d'être publiée par un groupe de recherche spécialisé dans la biologie des mitochondries. Ces compartiments intracellulaires sont de véritables centrales énergétiques, spécialisées dans la conversion de l'énergie contenue dans la nourriture (sucre, gras, protéines) en énergie utilisable par la cellule (ATP).

Des travaux antérieurs avaient rapporté que l'infection par le coronavirus était associée à des modifications majeures de la morphologie des mitochondries, une réduction de la production D'ATP et une hausse de radicaux libres. Cela suggère que ces mitochondries sont une cible de choix du virus ; d'ailleurs, près de 20 % des protéines cellulaires qui interagissent avec les protéines du virus sont des protéines mitochondriales.

En examinant biochimiquement

700 prélèvements nasopharyngés et une trentaine de spécimens provenant d'autopsies de patients décédés de la COVID-19, les chercheurs ont pu mettre en évidence que le virus se liait directement à plusieurs protéines des mitochondries, ce qui bloque l'expression de plusieurs gènes essentiels à la production d'énergie cellulaire. (2)

Ces mitochondries dysfonctionnelles perturbent complètement l'équilibre à l'intérieur de la cellule, causant, entre autres, une inflammation qui empêche la cellule de fonctionner tout en favorisant la survie du virus.

Ce phénomène est observé dans plusieurs organes, notamment au niveau du coeur, du foie, des reins et des ganglions lymphatiques, même après que l'immunité est parvenue à éliminer le virus.

Les mitochondries défectueuses pourraient donc représenter un élément clé qui contribue aux séquelles de la COVID longue touchant plusieurs organes.

Cela est vraiment intéressant, car il existe déjà des médicaments comme la rapamycine et la metformine qui sont connus pour améliorer la fonction des mitochondries et qui pourraient donc s'avérer très utiles pour traiter les patients atteints de COVID longue.

PRÉVENIR L'INFECTION

En attendant, il va de soi que la meilleure façon de prévenir la COVID longue demeure d'éviter autant que possible d'être infecté par le virus.

Au Québec, la grande majorité des gens sont vaccinés et/ou ont été infectés au cours des trois dernières années et le niveau de défense immunitaire est incomparable à ce qu'il était en début de pandémie. En revanche, le virus a considérablement muté depuis ce temps et de nouveaux variants très différents de la souche originelle sont présentement en circulation, notamment les variants XBB.1.5 et EG.5 (appelé Eris).

Le nouveau vaccin qui sera disponible cet automne permet de neutraliser ces variants et il peut donc être utile de recevoir ce rappel pour réduire le risque d'infection, en particulier pour les personnes âgées, atteintes d'une maladie chronique ou qui sont immunosupprimées.